

NATALIE MAURS
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN



La prise de décision

ÉPISODE 2 : Comprendre ce qui nous empêche de décider



«Ce n'est pas le vent qui décide de ta destination, c'est l'orientation que tu donnes à ta voile, le vent est le même pour tous.»

Jim ROHN,
entrepreneur américain

Qu'est ce qui empêche Fred de décider ? Pourquoi n'avance-t-il pas ?

Vous vous souvenez de Fred et de ses difficultés à décider pour la suite de sa vie professionnelle ? (*Retrouvez la chronique dans l'édition du 13/09/18*).

Qu'est ce qui se joue ?

Face à une prise de décision nos 3 cerveaux (reptilien (instinctif), limbique (émotionnel), logique (cartésien)) travaillent ensemble, ignorer l'un d'eux ou laisser une place trop prépondérante à l'un d'eux, rend difficile la prise de décision. Faire un choix nécessite un accord harmonieux entre les trois. Une prise de décision peut être bloquée par :

- une tendance à raisonner de façon uniquement cartésienne (le cerveau logique prenant le pas sur les 2 autres) ;
- une perception des expériences passées teintée de peur et un phénomène non rationnel de généralisation de l'expérience vécue ;

- les émotions de l'entourage qui peuvent provoquer une honte ou une culpabilité bloquante...

- les croyances collectives abondamment relayées par les amis qui nous veulent du bien qui vont essayer de nous faire rejeter une décision qui «parle à nos tripes» parce qu'elle ne parle pas aux leurs ;
- la peur de déplaire, et les autres «biais cognitifs» qui peuvent nous amener à envisager des décisions absurdes.

La logique et la raison seules sont incapables de prendre des décisions, c'est pour cela que l'habituelle comparaison avantages/inconvénients est loin de suffire à nous aider.

Pour aller plus loin

1 – Surveillez la prochaine le mois prochain : l'épisode 3 abordera quelques pistes pour sortir au mieux des situations de choix difficiles

2 – Pour les cas d'urgence : vous avez quoi.....: contactez moi !

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE L'EUROPE ET DU CASDAR



**LIBÉREZ
L'ENTREPRENEUR
QUI EST EN VOUS !**



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
contactez Natalie Maurs
(Chambre d'agriculture)
au 06 83 47 05 71